

Commission de la protection de la vie privée – Comités sectoriels

Conformément à l'article 31bis, § 2, de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, chaque comité sectoriel est composé de trois membres de la Commission vie privée, effectifs ou suppléants, dont le président, ainsi que de trois membres externes désignés par la Chambre.

L'article 4 de l'arrêté royal du 17 décembre 2003 fixant les modalités relatives à la composition et au fonctionnement de certains comités sectoriels institués au sein de la Commission de protection de la vie privée stipule que les membres externes sont nommés par la Chambre pour un terme de six ans renouvelable, sur une liste double présentée par le Conseil des ministres pour chacun des mandats vacants. Un membre suppléant est nommé pour chacun des membres effectifs.

Par lettre du 10 juillet 2013, le secrétaire d'État à la Fonction publique et à la Modernisation des Services publics, adjoint au ministre des Finances, chargé de la Fonction publique transmet la présentation des candidats par le Conseil des ministres pour le Comité sectoriel pour l'Autorité fédérale.

Il s'agit des candidats suivants:

A. Membres effectifs

A.1. Premier mandat :

Premier candidat: Mme Nicole Lepoivre (F)

Deuxième candidat: M. Luc Donnay (F)

A.2. Deuxième mandat :

Premier candidat: M. Erik Van Hove (N)

Deuxième candidat: Mme Aurélie Van der Perre (F)

A.3. Troisième mandat :

Premier candidat: M. Dirk De Bot (N)

Deuxième candidat: M. Cédric Verschooten (N)

B. Membres suppléants

B.1. Premier mandat :

Premier candidat: M. Marc Isgour (F)

Deuxième candidat: M. Michel Fourman (F)

B.2. Deuxième mandat :

Premier candidat: M. Michel Fourman (F)

Deuxième candidat: M. Erik Van Hove (N)

B.3. Troisième mandat :

Premier candidat: M. Serge Vermeir (N)

Deuxième candidat: M. Luc Lornoy (N)

Conformément à l'avis de la Conférence des présidents du 17 septembre 2013, le curriculum vitae des candidats ont été transmis aux groupes politiques.

Par lettre du 23 juillet 2013, la vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances transmet la présentation des candidats par le Conseil des ministres pour le Comité sectoriel Registre national.

Vu que pour le premier et le deuxième mandat de membre suppléant il n'y a pas de liste double, la ministre propose que la Chambre procède à la nomination des membres effectifs dans l'attente d'un nouvel appel aux candidats pour les mandats manquants.

Il s'agit des candidats suivants:

Membres effectifs

1. Premier mandat :

Premier candidat: M. Marc Lognoul (F)

Deuxième candidat: M. Luc Donnay (F)

2. Deuxième mandat :

Premier candidat: M. Daniel Haché (N)

Deuxième candidat: M. Kristiaan Torfs (N)

3. Troisième mandat :

Premier candidat: M. Bart Preneel (N)

Deuxième candidat: Mme Aurélie Van der Perre (F)

Conformément à l'avis de la Conférence des présidents du 17 septembre 2013, le curriculum vitae des candidats pour les mandats de membre effectif ont été transmis aux groupes politiques.